

Liberté Égalité Fraternité

Rapport du jury

Concours: Concours d'acces au corps des professeurs de lycee professionnel

INTERNE ET C.A.E.R

Section: GENIE CIVIL

Option: CONSTRUCTION ET REALISATION DES OUVRAGES

Session 2022

Rapport de jury présenté par : Madame Carole FABRE, Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique régionale

Présidente du jury

TABLE DES MATIÈRES

1) Définition des épreuves	<i>3</i>
a) Épreuve d'admissibilité : Épreuve de reconnaissance des	acquis de l'expérience professionnelle.3
b) Épreuve d'admission : Présentation d'une séquence de f lycée professionnel	
2) Éléments statistiques	4
3) Commentaires sur les épreuves	5
a) Épreuve d'admissibilité	5
b) Épreuve d'admission :	7
ANNEXE 1	<i>9</i>
ANNEXE 2	
ANNEXE 3	11

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de Jury.

1) Définition des épreuves

a) Épreuve d'admissibilité : Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées dans les domaines de l'éducation et de la vie scolaire durant les différentes étapes de son parcours professionnel.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, . partir d'une analyse précise et parmi les situations d'éducation observées en SEGPA ou en lycée, l'expérience qui lui paraît la plus significative dans sa contribution au fonctionnement de l'établissement scolaire, à sa collaboration avec les personnels enseignants et les autres personnels et à l'action éducative.

Coefficient: 1

b) Épreuve d'admission : Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation imposé et d'un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectués au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.

La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans une de ces deux disciplines : Bac Pro Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation de Gros Œuvre ou Bac Pro Travaux Publics.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à expliciter la démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours de travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séguence de formation présentée.

Durée:

- Travaux pratiques : 4 heures ;
- Préparation de l'exposé : une heure ;
- Exposé : trente minutes maximum ;
- Entretien : trente minutes.

Coefficient: 2

Lors de l'entretien, dix minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissances des acquis de l'expérience établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

2) Éléments statistiques

• Concours public:

_	Nombre de postes :	10
_	Nombre de candidats inscrits :	24
_	Nombres de candidats admissibles :	12
_	Nombre de de candidats présents aux épreuves d'admission :	9
_	Nombre d'admis :	6

• Concours privé :

_	Nombre de postes :	2
_	Nombre de candidats inscrits :	9
_	Nombres de candidats admissibles :	2
_	Nombre de de candidats présents aux épreuves d'admission :	2
_	Nombre d'admis :	1

Admissibilité :

Moyenne des notes : 10,47/20 (public) et 8/20 (privé)
Note minimale : 05/20 (public) et 06/20 (privé)
Note maximale : 16,5/20 (public) et 12,5/20 (privé)

• Admission :

Moyenne des notes : 11/20 (public) et 11/20 (privé)
Note minimale : 04,5/20 (public) et 9/20 (privé)
Note maximale : 12/20 (public) et 13/20 (privé)

3) Commentaires sur les épreuves

a) Épreuve d'admissibilité

Le jury a examiné tous les dossiers reçus dans le cadre de l'admission au concours interne CAPLP Génie Civil Réalisation d'Ouvrage.

Suite aux remarques faites les années précédentes, les candidats ont globalement respecté le cahier des charges défini par le B.O., en particulier le nombre de pages ainsi qu'une présentation soignée et paginée facilitant la lecture des dossiers. Cependant dans quelques dossiers, le choix du style narratif avec des pages très denses sans structuration de paragraphe, rend la lecture souvent difficile.

Dans la première partie, le jury souhaite disposer d'éléments permettant de retracer le parcours de formation et le parcours professionnel du candidat. Il est à noter que des candidats se présentent à ce concours sans avoir suivi un cursus adapt. ou suffisant (formation ou expérience professionnelle) leur permettant d'acquérir un savoir-faire inhérent à la mise œuvre dans le domaine du Gros Œuvre. De plus les responsabilités assumées par le candidat dans le cadre de son expérience professionnelle ne sont pas toujours bien définies (durée, poste occupé, classes en responsabilité, ...).

Dans la seconde partie, le candidat doit présenter une séquence pédagogique située dans une progression ou une planification annuelle (La stratégie globale de formation doit permettre de situer la séquence dans le temps). Cette situation ne doit pas être un résumé de l'année scolaire et doit correspondre à une séquence significative, réalisée avec des élèves, dans le champ du gros œuvre (bâtiment ou travaux publics).

Il est à noter que certaines présentations pédagogiques proposées par les candidats ne sont toujours <u>pas en adéquation</u> avec la spécialité du concours CAPLP CRO (circuit électrique, cloisons en carreaux de plâtre, revêtement de sol...). La séquence pédagogique proposée doit être en lien avec les programmes que le (la) futur(e) enseignant(e) aura à prendre en charge en section professionnelle.

Dans l'ensemble, les candidats présentent trop souvent des séquences de niveau CAP, le niveau bac professionnel est rarement présenté et lorsqu'il l'est, sa maitrise s'avère insuffisante. Le jury conseille aux candidats de se rendre en lycée professionnel et d'observer des séances des niveaux pour lesquels ils n'ont jamais dispensé d'enseignement.

Pour cette séquence, les <u>objectifs opérationnels</u> doivent être clairement définis. L'organisation pédagogique doit être précisée pour chaque activité (organisation des activités professionnelles, effectifs élèves, matériels mobilisés sur le plateau technique...).

La séquence proposée doit être étoffée avec le développement d'une séance au choix du candidat tout en veillant à ce qu'elle soit pertinente par rapport au thème de la séquence.

Une séance ne se limite pas à un mode opératoire, ni à une description d'exercices virtuels non contextualisés.

La prise en compte de la diversité des élèves et le mode d'évaluation de la séquence doivent apparaître. Le jury regrette que les documents élèves et les évaluations soient trop souvent inexistants ou superficiels.

L'analyse pédagogique de la séquence est nécessaire sans être un cours de pédagogie.

Le jury rappelle qu'un formateur professionnel se doit d'utiliser les outils de la profession, y compris les outils numériques (*Word n'est toujours pas un logiciel de dessin technique*) en privilégiant de plus en plus les outils BIM, maintenant demandés dans certaines épreuves d'examen.

Le jury rappelle aux candidats qu'ils ont également accès aux ressources du réseau Internet et que s'il est facile de réutiliser des documents ou des ouvrages, leurs références doivent être citées sous peine d'être considérés comme un plagiat que le jury ne pourrait tolérer.

Certains dossiers RAEP permettaient d'espérer des candidats de grande valeur avec une réflexion pédagogique aboutie. Les épreuves d'admission ont cependant parfois montré que l'aide à la rédaction dont avaient peut-être bénéficié certains candidats pour constituer leur RAEP était trop superficielle et que ces derniers ne pouvaient pas démontrer les mêmes compétences lors des épreuves d'admission.

Éléments pris en compte pour l'évaluation

- Richesse du parcours professionnel et adéquation à la construction des compétences requises pour la fonction postulée
- Responsabilités assumées
- Situations professionnelles choisie pour les supports pédagogiques
- Pertinence du choix de l'activité décrite
- Justification des choix pédagogiques opérées
- Prise de recul dans l'analyse de la situation exposée
- Maitrise des enjeux scientifiques, techniques et professionnels
- Maitrise didactique et pédagogique
- Approche de l'évaluation et de l'hétérogénéité des élèves
- Connaissance des référentiels et formations professionnelles
- Contenu et forme du dossier.
- Autres...

b) Épreuve d'admission

Le sujet de cette épreuve est en annexe de ce rapport (voir annexe 3).

De manière générale le jury insiste, encore cette année, sur deux compétences issues de l'arrêté du 01 juillet 2013 relatif aux compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Il s'agit de :

- Faire partager les valeurs de la République.
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

En conséquence le jury attend de la part des candidats un comportement irréprochable tant au niveau verbal et vestimentaire qu'au niveau des attitudes.

Le jury souhaite donner les conseils suivants aux candidats :

Pour la partie pratique :

- Les candidats doivent être capables d'effectuer une mise en œuvre dans les différents domaines du gros œuvre et maîtriser les gestes professionnels élémentaires, y compris les techniques les plus récentes. Il n'en reste pas moins que ce concours vise à recruter des professeurs et qu'ils doivent être en mesure de porter un regard critique sur leur travail, même lorsqu'ils ne l'ont pas abouti.
- Les candidats doivent prendre le temps de lire le sujet et d'analyser les documents mis à disposition.
- Les candidats doivent être capables d'utiliser les outils numériques
- Les techniques de report des cotes de niveau (niveau laser et lunette) doivent être connues.
- Le respect des règles de sécurité (travaux en hauteur, stabilité des coffrages, étaiement, manutention, serrage...) est impératif.

Éléments pris en compte pour l'évaluation pratique :

- Réactivité du candidat face au sujet proposé et proposition d'une organisation de son travail;
- Maitrise technique et gestuelle dans la réalisation des ouvrages à concevoir ;
- Vérification des dimensions et des tolérances d'exécution ;
- Utilisation autonome et pertinente des matériels et équipements, y compris du matériel numérique;
- Sécurisation des zones de travail et respect des règles de sécurité.

Pour la partie orale :

- Maitriser l'exploitation du référentiel de certification du Bac Pro TB ORGO ou Bac Pro TP et les compétences devant être acquises par un apprenant.
- Utiliser obligatoirement le contenu du dossier (plans et documents techniques ...) pour ancrer la présentation de la séquence sur une situation professionnelle réelle.
- Penser à l'organisation pédagogique des activités proposées (organisation des activités professionnelles, effectifs élèves, matériels mobilisés sur le plateau technique...).
- Proposer systématiquement une évaluation de la séquence proposée en l'étayant avec des indicateurs précis.
- Utiliser des outils numériques de communication.

Éléments pris en compte pour l'évaluation orale :

- Pertinence de la séquence proposée à partir du dossier technique fourni : présentation de la problématique retenue, du contexte professionnel de la séquence et des compétences visées dans le référentiel;
- Adéquation des compétences visées et des activités proposées (Savoir-faire à acquérir et les savoirs technologiques) avec le référentiel choisi;
- Pertinence des démarches et stratégies pédagogiques au regard du niveau choisi et des activités proposées ;
- Présentation d'un synoptique d'organisation de la séquence (définition des différentes séances et des activités proposées, évaluation...);
- Présentation d'un scénario de séance pertinent au regard des compétences visées et des savoirs à acquérir avec une définition des ressources mises à la disposition des élèves;
- Réflexion du candidat sur des modalités d'apprentissage pour proposer une différenciation pédagogique répondant aux besoins des élèves ;
- Présentation des modalités d'évaluation (formatif, sommatif, certificatif) en adéquation avec les compétences visées et les savoirs associés;
- Intégration d'autres disciplines dans les activités présentées ;
- Clarté du discours orale et pertinence dans l'argumentaire :
- Présentation de documents pédagogiques ;
- Posture professionnelle et respect des valeurs républicaines.

<u>Remarque</u>: Pour faciliter la présentation de sa séquence et répondre aux attentes du jury, des documents de préparation de séance et de séquence sont fournis aux candidats (voir annexes 1 et 2).

ANNEXE 1



envisagées

CAPLP Génie Civil option Construction et Réalisation des Ouvrages

Séquence n°	Problématique technique retenu	Niveau: Tal
Contexte professionne	l de la séquence :	
Organization de la		
Organisation de la séquence en séance Intitulé de la séance	Séance 1	Séance 2
Durée		
Problématique de la séance		
Nature de la séance (cours, mise en œuvre,)		
Nombre d'élèves		
Activité des élèves		
Résultats attendus		
Compétences visées et évaluées en fin de séquence		
Savoirs technologiques ou connaissances associées		
Stratégie pédagogique (disciplinaire, inter- disciplinaire, co- intervention)		
Modalités d'évaluation	1	

ANNEXE 2



CAPLP Génie Civil option Construction et Réalisation des Ouvrages

Fiche de séance						Niveau : □T ^{ale} □1 ^{èr} □2 ^{nde}
Séquence n°	:					Séance n°
Intitulé de la s	séance					
Compétences	s visées					
Savoirs techn connaissance						
Durée				Nombre d'élèves		
Nature de la s mise en œuvi	séance (cours, re,)					
Démarche pé	dagogique					
Problématique	de la séance :					
Déroulement	de la séance					
Durée	Activités él	èves		Ressources	Atte	endus élèves

ANNEXE 3

SOMMAIRE

NATURE DE L'EPREUVE	13
PRÉSENTATION DU DOSSIER SUPPORT DE L'ÉPREUVE	: 14
TRAVAIL DEMANDÉ	16
A/ PARTIE I: TRAVAUX PRATIQUES	
B/ PARTIE II : PRESENTATION ORALE	
Présentation	22
Document réponse DR1 : Fiche déroulement de séque	ence 23
Document réponse DR2 : Fiche de déroulement de sé	ance 27
DOCUMENTS NUMÉRIQUES SUR TABLETTE	
- Plan de masse du projet	
- Plans du bâtiment sanitaire 1	
- Documentation technique coffrage DOKA Fran	ni
- Vidéo essai PANDA	
- Maquette 3D bloc sanitaire 1	

CONCOURS INTERNE

Section : GÉNIE CIVIL

Option: CONSTRUCTION ET RÉALISATION DES OUVRAGES

EPREUVE D'ADMISSION

Coefficient 2

SUJET

NATURE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve se déroule en deux parties :

- des travaux pratiques portant sur la réalisation concrète d'une partie d'ouvrage;
- une présentation orale portant sur l'exploitation pédagogique des travaux pratiques réalisés en première partie.

Objectifs de l'épreuve :

Le candidat est conduit à :

- analyser et réaliser les travaux pratiques demandés ;
- évaluer la qualité des résultats obtenus ;
- proposer une exploitation pédagogique à partir des travaux pratiques réalisés.

Évaluation de l'épreuve :

L'épreuve permet d'évaluer :

- le niveau de la réflexion pédagogique du candidat ;
- la pertinence de l'organisation pédagogique (progression, activités des élèves) ;
- la maîtrise des savoirs et savoir-faire professionnels caractéristiques des champs technologique et professionnel concernés;
- la pertinence de l'objectif pédagogique ;
- l'adéquation entre l'objectif et le niveau de la classe ;
- les qualités d'expression et de communication du candidat ;
- la connaissance des contenus d'enseignement et des finalités de la discipline et de la spécialité ;
- la validité du mode d'évaluation.

Organisation de l'épreuve :

Tous les candidats composent dans les mêmes conditions. L'épreuve (coefficient 2) se déroule comme suit :

4h00 pour l'activité pratique (analyse et réalisation en atelier)
 N.B.: une tablette contenant le sujet, les documents graphiques et techniques au format numérique est à disposition.

Pause de 45 min à l'issue des épreuves pratiques du matin (Repas à prévoir sur place) **Pause** de 25 min à l'issue des épreuves pratiques de l'après-midi.

- 1h00 pour la préparation de l'exploitation pédagogique de l'activité pratique en

salle

N.B.: un ordinateur et une clef USB contenant le sujet, les documents graphiques et techniques, les référentiels Baccalauréat Professionnel Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros-Œuvre et Baccalauréat Professionnel des Travaux Publics ainsi qu'une fiche de déroulement de séquence et une fiche de déroulement de séance au format numérique, sont à disposition dans la salle de préparation.

- **1h00** pour l'exposé (exposé du candidat : 30 min + entretien avec les membres de jury : 30 min)

N.B.: Pendant les 30 min de l'exposé, le candidat présente son exploitation pédagogique sans être interrompu par le jury. Il peut utiliser l'ordinateur, la clef USB et la tablette mis à disposition.

PRÉSENTATION DU DOSSIER SUPPORT DE L'ÉPREUVE :

Le projet concerne l'aire d'accueil pour les gens du voyage. Ce chantier se situe à Saint Jean d'Angély en Charente-Maritime. Il consiste en la réalisation :

- de 12 emplacements pour le stationnement de véhicules et caravanes. Chaque emplacement est doté de locaux sanitaires (wc, SDE et buanderie) permettant d'assurer un confort minimum aux usagers de passage;
- d'une aire de loisirs ;
- d'une mini STEP;
- d'un local technique général ;
- des VRD;
- d'un bassin de rétention.



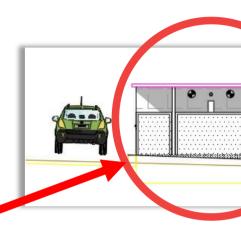
TRAVAIL DEMANDÉ

BS1 - zone d'étude 1 A/ PARTIE I : TRAVAUX PRATIQUES

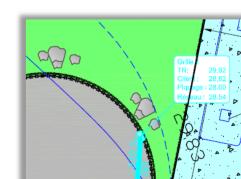
1. Zones d'étude

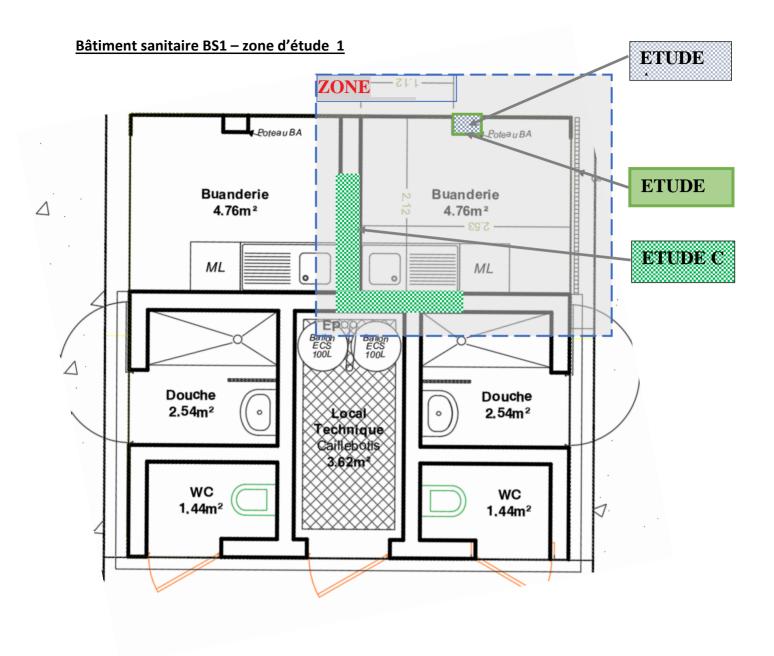


Bâtiment sanitaire

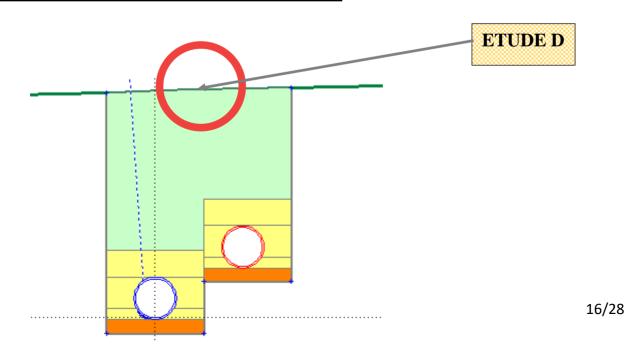


<u>Tranchée</u>





Tranchée commune réseaux EU et EP - zone d'étude 2



2. Présentation des ouvrages à réaliser

Étude A : Façonnage et finalisation d'une cage d'armatures pour poteau rectangulaire

Travail demandé (durée estimée = 30 min) :

- ✓ Prendre connaissance des ressources (dossiers technique et numérique) mises à votre disposition pour réaliser l'étude
- √ Réaliser le façonnage de deux cadres conformément au plan et à la documentation fournie
- ✓ Finaliser l'assemblage de la cage d'armatures (positionner et ligaturer les 3 cadres manquants sur la cage d'armatures donnée)
- ✓ Informer le jury de la fin de votre étude.

Étude B: Mise en place du coffrage d'un poteau rectangulaire

Travail demandé (durée estimée = 75 min) :

- ✓ Prendre connaissance des ressources (dossiers technique et numérique) mises à votre disposition pour réaliser l'étude
- ✓ Mettre en place et régler les éléments de coffrage mis à disposition en partant de l'amorce béton existante
- ✓ Mettre en place la cage d'armatures sur les armatures en attente
- ✓ Informer le jury de la fin de votre étude.

Étude C: Réalisation d'un mur en maçonnerie avec angle

Travail demandé (durée estimée = 75 min) :

- ✓ Prendre connaissance des ressources (dossiers technique et numérique) mises à votre disposition pour réaliser l'étude
- √ Réaliser l'implantation de l'ouvrage à partir des références données
- √ Faire appel au jury
- ✓ Mettre en œuvre les BBM afin de réaliser les murs intérieurs de la buanderie (y compris l'angle) conformément aux dimensions de la maquette donnée. Ne mettre en œuvre que 3 assises de BBM. Finition des joints hourdés au mortier de ciment.
- ✓ Tracer, sur le mur séparant les 2 buanderies, le niveau fini du sol de la buanderie.
- ✓ Informer le jury de la fin de votre étude.

Étude D: Réalisation d'un essai panda

Travail demandé (durée estimée = 40 min) :

- ✓ Prendre connaissance des ressources (dossiers technique et numérique) mises à votre disposition pour réaliser l'étude
- √ Faire appel au jury.
- √ Réaliser à l'endroit indiqué par le jury et en présence de celui-ci, l'essai panda selon les normes prescrites et données (la zone d'étude 2 représentant la tranchée commune des réseaux EP/EU sera matérialisée à l'extérieur de l'atelier pour permettre la réalisation de l'essai. L'emplacement de l'essai se situera sur l'axe de cette tranchée commune. L'axe sera matérialisé au sol par un trait à la bombe).
- ✓ Analyser et interpréter vos résultats obtenus
- ✓ Informer le jury de la fin de votre étude.

<u>Nota</u>: L'ordre et le déroulement des études A, B et C sont laissés à l'initiative des candidats <u>qui doivent proposer au jury une planification de leur épreuve</u>. L'étude D sera planifiée par le jury.

3. Matériaux et matériels nécessaires

Outillage individuel	Matériaux	Matériels
1 mètre ruban 5 m 1 craie à tracer 1 truelle 1 niveau à bulle	Etude A : Armatures poteau 1 cage d'armatures 15x20x200 3 cadres 15x20 barre HA 6 (2m) pour façonnage des cadres fil à ligaturer	Etude A : Armatures poteau 1 cintreuse 1 coupe boulon
1 fil à plomb 1 marteau de coffreur 1 scie égoïne 1 pince à ligaturer 1 massette 1 décamètre 1 éponge 1 balayette 1 taloche 1 longe	Etude B : Coffrage poteau cales d'enrobage cales diverses de coffrage bois 2 madriers (7.5x20x200)	Etude B : Coffrage poteau 3 panneaux DOKA ou DEKO (1.20x0.90) 2 étais double tirant poussant 4 cônes écarteurs de 20 cm 4 entretoises 8 papillons lests de coffrage 1 PIR
 1 langue de chat 1 équerre 1 cordeau 1 cordeau traceur 1 casque de chantier 1 paire de lunettes de protection 	Etude C : Maçonnerie BBM 18 BBM mortier prêt à l'emploi	Etude C : Maçonnerie BBM 1 règle aluminium 2 m 1 laser sur trépied +récepteur 1 bac à gâcher 1 sceau 1 pelle 1 balai Etude D : Essai Panda Matériel pour essai Panda

EPI obligatoires:

Tenue de travail y compris gants Chaussures de sécurité Casque de chantier (fourni)

B/ PARTIE II : PRESENTATION ORALE

1. Présentation

Pour la seconde partie de cette épreuve, vous disposez d'une heure de préparation pour définir une exploitation pédagogique possible d'une (ou des) activité(s) que vous avez réalisés lors de la première partie de l'épreuve. A l'issue de ce temps de préparation, vous exposerez devant jury vos propositions formalisées au format qui vous conviendra.

2. Travail demandé

a – Contexte à envisager

Vous avez en charge une classe de <u>première Bac Pro "Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre"</u> ou <u>de première bac pro « Travaux Publics »</u> et avez choisi pour support d'activité le projet de l'aire d'accueil des gens du voyage. Vous devez, **à partir de ce support technique**, définir une séquence et une séance pédagogique portant sur **une (ou plusieurs) des activités de réalisation accomplies durant votre épreuve pratique**.

Il vous est donc demandé de définir puis de présenter au jury :

- <u>le contenu d'une séquence pédagogique portant sur une (ou des) activités réalisées au cours de la partie pratique de l'épreuve ;</u>
- <u>le scénario pédagogique possible et envisagé pour une séance d'activités (choisie et issue de cette séquence pédagogique présentée).</u>

b – Éléments à présenter pour la séquence :

Dans le cadre de la présentation de votre séquence, vous devez définir :

- La problématique technique retenue ;
- L'objectif de la séquence ;
- L'organisation des séances de la séquence en précisant la durée, la problématique, la nature de la séance (cours, mise en œuvre, ...), le nombre d'élèves, les activités des élèves et les résultats attendus, les compétences du référentiel visées et les savoirs technologiques associés :
- La stratégie pédagogique retenue (disciplinaire, interdisciplinaire, co-intervention, ...);
- Les modalités d'évaluation envisagées et les critères d'évaluation retenus.

c – Éléments à présenter pour la séance :

Dans le cadre de la présentation de la séance choisie (issue de la séquence), vous devez définir :

- La problématique de la séance ;
- Les compétences et les savoirs technologiques associés ;
- L'objectif ainsi que la durée de la séance et sa nature (cours, mise en œuvre, ...) ;
- La démarche pédagogique engagée ;
- Le déroulé de la séance en précisant les activités élèves au cours du temps, les ressources mises à leur disposition et les attendus élèves ;
- La formalisation des connaissances envisagée;

• Les modalités d'apprentissage déployées pour proposer une différenciation pédagogique répondant aux besoins des élèves.

3. Documents à disposition

Vous disposez des référentiels de formation et des documents réponses (DR 1 et 2) servant à la présentation de votre séquence et séance (tout autre document peut être proposé par le candidat).

Document réponse DR1 : Fiche déroulement de séquence

	FICHE DE SEQUENCE	Séquence n°	Intitulé :		
	Problématique technique retenue	:			
	Objectif de la séquence :				
séquence en	Séance 1	Séance 2	Séa	ance 3	S
séance					
lèves					
(cours, Tvx nt de TP)					
	_				

À compléter sur le document informa et/ou papier fourni en salle de prépai

la séance

Elèves		
endus		
visées		
giques ou ssociées		
e (disciplinaire, ntervention)		

séquence en	Séance	Séance	Séance	S
séance				

1				
		_		
lèves				
(cours, Tvx at de TP)				
la séance				
lèves	À complé	ter sur le do	cument inf	orma
endus	et/ou pap	ier fourni eı	n salle de p	répai
visées				

giques ou ssociées		
e (disciplinaire, ntervention)		

FICHE DE SEANCE	Séance n°	Intitulé:	
Nature de la séance (cours, TP, lanc	ement de TP,) et démarc	he pédagogique :	Nombre d'él
Compétences visées :			
Savoirs technologiques ou connaiss	sances associées :		

<u>Document réponse</u>	DR2: Fiche de	déroulement	de séance

Formalisation envisagée des connaissances :
Modalités d'apprentissage envisagées pour proposer une différenciation pédagogique répondant aux besoins des élèves :
Objectif de la séance :
Problématique de la séance :

DEROULEMENT DE LA SEANCE			
Durée	Activités élèves	Ressources	

À	compléter sur le	document in	for
	papier fourni	en salle de p	réį

	DEROULEMENT DE LA SEANCE		
Durée	Activités élèves	Ressources	

À	compléter sur le compléter fourni e	

		İ